



# PARIS RECRUTE

## 150 Auxiliaires de Puériculture (H/F)

Au sein de la Direction des Familles et de la Petite Enfance, qui compte plus de 400 structures offrant 20 000 places d'accueil, vous assurez la prise en charge et l'accueil des petits parisiens, la mise en œuvre du projet éducatif et des relations avec les parents.

### Vos principales missions :

- **Prendre en charge les enfants et répondre à leurs besoins fondamentaux** en favorisant leur bien-être physique, affectif, psychomoteur et relationnel dans un cadre sécurisé
- **Participer au projet éducatif** de l'établissement
- **Informers les parents** du déroulement de la journée de leur(s) enfant(s)

### Le temps de travail et les horaires :

7h42 par jour, avec 25 jours de congés annuels, 2 jours de congés de fractionnement et 31 jours de RTT  
En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 8h ou se terminer à 18h30.

**Rémunération brute mensuelle :** environ 2 087 € en début de carrière

Travailler à la Ville de Paris, c'est adhérer aux valeurs du service public et donner du sens à votre vie professionnelle. C'est rejoindre une collectivité qui emploie 55 000 agents dans 330 corps de métiers et vous propose des opportunités de carrière, de formation et de parcours professionnels.

Inscriptions au concours  
**du 20 février**  
**au 17 mars 2023**

**Concours**  
**Auxiliaire de Puériculture (H/F)**  
(catégorie B)  
Épreuves à partir du 17.04.2023

### PROFIL

- Être titulaire, au plus tard à la date des premières épreuves, du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Capacité d'écoute et de communication
- Polyvalence
- Rigueur

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

